

Richard Bodéüs (traduction française, introduction et notes),
Porphyre, *Commentaire aux Catégories d'Aristote*. Édition
critique, Paris, Vrin, « Textes philosophiques », 2008, 485 p.

Annick Stevens

Volume 37, Number 2, Fall 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045206ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/045206ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Stevens, A. (2010). Review of [Richard Bodéüs (traduction française, introduction et notes), Porphyre, *Commentaire aux Catégories d'Aristote*. Édition critique, Paris, Vrin, « Textes philosophiques », 2008, 485 p.] *Philosophiques*, 37(2), 559–562. <https://doi.org/10.7202/045206ar>

Il est dommage que l'argument ne soit qu'esquissé puisqu'il ne va pas de soi que les normes de conformité dépendent pour apparaître d'une motivation supplémentaire à celle que l'on retrouve déjà au fondement de l'intentionnalité partagée. Après tout, lorsque nous respectons des conventions, nous sommes souvent animés d'un désir de satisfaire les attentes d'autrui et d'éviter de les brusquer ou de les décevoir. Ce désir est souvent spontané et n'est pas déduit d'une motivation plus générale à faire partie du groupe. Par ailleurs, l'accent qui est mis sur le groupe est généralement relié à la volonté de maximiser la coopération collective, ce qui risque de brouiller la distinction entre les normes de coopération et de conformité que cherche à établir Tomasello. Il y a assurément là une question qu'il reste à creuser, bien que nous ne puissions reprocher à Tomasello de ne pas l'avoir fait dans le cadre d'un travail aussi court.

Une deuxième question méritant un examen plus approfondi est identifiée par Elizabeth Spelke, dont le commentaire est à la fois le plus long et le plus substantiel. Sans nier que l'intentionnalité partagée puisse être au fondement du langage, de la coopération et des normes, elle souligne qu'une hypothèse de rechange n'a pas encore été éliminée. Il est toujours possible que le développement du langage lui-même puisse offrir un système inédit permettant de combiner de façon rapide et flexible nos représentations fondamentales à propos des objets, des actions ou des acteurs. Plutôt que d'être le fruit de notre cognition sociale, l'intentionnalité partagée pourrait ainsi découler d'un système combinatoire plus fondamental (p. 168). Si le point de vue de Tomasello semble avoir gagné en influence au cours des dernières années, Spelke nous rappelle qu'il reste beaucoup à faire pour comprendre les fondements cognitifs de l'intentionnalité partagée et des constructions sociales humaines.

BENOÎT DUBREUIL

Université du Québec à Montréal

Richard Bodéüs (traduction française, introduction et notes),
 Porphyre, *Commentaire aux Catégories d'Aristote*. Édition critique,
 Paris, Vrin, «Textes philosophiques», 2008, 485 p.

L'influence qu'a exercée le commentaire de Porphyre aux *Catégories* d'Aristote sur la philosophie de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge est, de l'aveu général, considérable. Il a en effet servi de référence pour l'enseignement de la philosophie durant des siècles, tant dans la tradition platonicienne que dans la tradition aristotélicienne. En outre, comme le signale d'emblée Richard Bodéüs dans son introduction, ce traité est le rescapé d'un double naufrage, celui des commentaires anciens aux *Catégories*, et celui de l'œuvre exégétique de Porphyre. Malgré cette importance historique, le texte du traité n'avait plus été revu depuis l'édition réalisée par Adolph Busse en

1887 pour la série des *Commentaria ad Aristotelem Graeca*. Or cette édition, qui avait amélioré le texte « de façon spectaculaire » par rapport à l'*editio princeps* de Jacques Bogard en 1543, n'en comportait pas moins encore de nombreuses lacunes, résultant des passages illisibles dans les manuscrits, et quelques erreurs de lecture, dues notamment à une fidélité parfois excessive à l'*editio princeps*.

Richard Bodéüs a donc repris l'examen de tous les manuscrits disponibles pour établir un nouvel état du texte, non dépourvu de nombreuses conjectures quant aux leçons à privilégier et surtout quant à la meilleure manière de combler les espaces lacunaires. On peut se rendre compte de l'ampleur de la tâche éditoriale ainsi fournie en consultant les tableaux comparatifs entre les manuscrits et les éditions antérieures, ainsi qu'en parcourant les très nombreuses notes de bas de page dans lesquelles l'auteur justifie ses interventions et choix textuels. Ce n'est d'ailleurs pas seulement en ce qui concerne le texte que les notes apportent un éclairage précieux, mais aussi quant au contenu : Bodéüs fournit des explications très approfondies de l'interprétation porphyrienne, complète les références au traité des *Catégories* ainsi qu'à d'autres traités aristotéliens, et évalue l'influence qu'ont exercée les courants et controverses philosophiques contemporains de Porphyre sur le traitement de certaines questions. Ce faisant, s'il fait montre d'une érudition et d'une subtilité philosophique considérables, le traducteur ne se départit jamais d'une extrême prudence, se refusant à conclure de manière tranchée lorsque nous ne disposons que de conjectures.

La position de Porphyre, comme le rappelle et le montre Bodéüs, consiste à considérer les *Catégories* comme le premier des traités logiques, c'est-à-dire comme une propédeutique à la philosophie, qui devait contenir la théorie des termes simples, à laquelle le traité *De l'interprétation* ajoutait la théorie des propositions, et les *Analytiques* celle du raisonnement. Écartant ainsi toute perspective ontologique de son contenu, Porphyre considère les dix catégories comme des genres de mots et non des genres d'êtres, position par rapport à laquelle tous les interprètes postérieurs devront se prononcer, soit en la suivant soit en s'y opposant, pour revendiquer le caractère ontologique et non seulement linguistique de l'étude. Ce fait est bien connu ; ce qui l'est moins, c'est l'élément d'explication qu'avance Bodéüs pour ce choix, à savoir qu'il permettait à Porphyre d'éviter d'opposer Aristote à Platon, puisqu'une série de catégories sémantiques ne risquait pas de venir contredire la série des genres de l'être exposée dans le *Sophiste*. Le souci de Porphyre de rester fidèle à Platon et à Plotin, malgré le doute que certains spécialistes ont élevé à ce sujet, apparaît encore ponctuellement au détour d'une interprétation, par exemple en 138, 30-32, lorsque l'exégète affirme que les qualités immatérielles, c'est-à-dire les formes de qualités, sont en réalité des substances, ce qu'il est bien entendu impossible de trouver chez Aristote. On sait également que Porphyre est l'auteur de la théorie de la double imposition des noms, la première imposition servant à signifier les

natures des choses, la seconde à signifier les natures des mots. Selon cette distinction, les *Catégories* se limiteraient à exposer la première imposition, de telle sorte que le classement des mots s'y ferait uniquement selon leur fonction signifiante et aucunement selon leur fonction grammaticale — en dépit de certaines évidences textuelles qui donneront lieu, plus tard, à l'interprétation opposée. De cette manière aussi est évité l'écueil d'un affrontement avec Platon, puisque les notions couplées de substance et d'accident, de particulier et d'universel, qui structurent l'ensemble du traité, ne sont pas utilisées pour décider du statut ontologique des différentes catégories (auquel cas il apparaîtrait que les idées platoniciennes ne peuvent toutes être substances, ni être à la fois particulières et universelles), mais seulement pour déterminer des types de significations. On esquivé toute « querelle des universaux » en se contentant d'interroger l'extension et la compréhension des concepts. Il ne faut par conséquent pas s'étonner, poursuit Bodéüs, de ne trouver dans le commentaire aucun renvoi à l'*Ennéade* VI, dans laquelle Plotin attaquait les catégories aristotéliennes pour des raisons ontologiques; il ne s'agit ni d'un embarras ni *a fortiori* d'une rupture de Porphyre vis-à-vis de son maître, mais d'une différence radicale d'approche qui rend la confrontation inutile.

Quant à la forme du commentaire, lequel se présente comme un échange de questions et de réponses, Bodéüs se prononce en faveur de la thèse selon laquelle, des deux interlocuteurs purement fictifs, le questionneur est un débutant cherchant à recevoir un enseignement, et non un examinateur sondant les connaissances d'un élève, comme on l'a parfois suggéré. La disproportion manifeste entre la part du commentaire consacrée aux « antéprédicaments » et celle consacrée aux catégories elles-mêmes s'explique, selon le traducteur, par une tendance que devaient probablement partager de nombreux commentaires antérieurs, si du moins on en croit les tentatives de reconstitution du contenu de ces commentaires perdus. Il faut cependant ajouter que l'attention portée à ces premières définitions, qui concernent la synonymie, l'homonymie et la paronymie, est manifestement motivée par la question de la polysémie de l'être qu'Aristote examine dans sa *Métaphysique*, et ce sont les exemples donnés à cette occasion qui sont repris ici par Porphyre pour présenter des types intermédiaires d'unité des significations multiples. Ce rapprochement et cette familiarité de Porphyre avec la *Métaphysique* ne sont pas sans importance pour l'interprétation du statut philosophique des *Catégories*. En revanche, nous avons perdu la partie du commentaire consacrée aux « postprédicaments », le traité s'arrêtant subitement au milieu d'une phrase, alors que plusieurs indices permettent de vérifier que cette partie avait bien été écrite et que Boèce la lisait encore.

La traduction de Bodéüs réussit ce tour de force d'être à la fois très proche du grec et remarquablement claire et fluide. Certes, cela tient en partie au style de Porphyre, dont le souci avant tout didactique ne pouvait

répéter les ellipses et les sous-entendus du traité aristotélien. Mais il faut saluer, dans une bien plus grande mesure, le souci du traducteur de choisir le terme le plus évocateur, en faisant la part de la langue courante et de la langue technique et en jugeant pour cette dernière, de manière très pertinente, s'il faut conserver le terme transmis par la tradition ou s'il faut innover pour rendre le sens intelligible. L'ouvrage constitue donc, par son érudition, sa clarté et l'abondance des explications fournies, un outil incomparable pour tous les spécialistes de la tradition aristotélienne et du commentaire ancien.

ANNICK STEVENS

Université de Liège

Jean-Jacques Rousseau, *Principes du droit de la guerre. Écrits sur la paix perpétuelle* (sous la direction de B. Bachofen et C. Spector), Paris, Vrin, 2008, 340 pages.

Un inédit de Rousseau ? C'est, du moins, ce que le titre pourrait donner à penser au rousseauiste qui n'a jamais rencontré de texte portant cet intitulé dans les diverses *Œuvres complètes* de Rousseau qu'il a pu consulter. Pourtant, la lecture du texte lui-même ramènera peut-être à sa mémoire des fragments « politiques » épars qu'il aurait pu y apercevoir. Là est l'enjeu de cette édition : révéler qu'il y avait, dissimulée derrière ce *corpus*, une séquence de textes à laquelle on peut restituer une unité. Les conséquences de cette restitution sont des plus intéressantes. D'abord, on assiste à « un changement essentiel dans les données matérielles de la discussion [sur le droit de la guerre rousseauiste] : le corpus textuel à considérer est redéfini, et son statut requalifié » de manière à produire un « renouvellement interprétatif » (20). De fait, ce qui semblait un point aveugle dans la pensée politique de Rousseau, la question de la guerre, trouverait désormais son lieu propre. Du même coup, une sorte d'énigme laissée en exergue du *Contrat social* et réitérée dans un endroit des *Confessions* et dans une lettre à Marc-Michel Rey se verrait résolue : le projet annoncé de la publication d'un ouvrage portant sur les relations externes des États, intitulé *Principes du droit de la guerre*, pour lequel aucun texte ne semblait disponible, arrive à terme avec cette édition — du moins quant à ce qui doit être vu comme la première partie des *Principes*.

L'enquête minutieuse à laquelle les éditeurs du texte (B. Bernardi et G. Silvestrini) se sont livrés, relatée avec un détail qui illustre leur statut de chercheurs chevronnés et de philologues qualifiés, fait concourir preuves matérielles et textuelles à l'établissement du texte de manière à lever tout doute sur son authenticité et sur le fait qu'il résulte d'une phase de rédaction avancée — et, donc, témoignant « d'une indiscutable maturité de pensée et d'une cohérence que seules ses mauvaises conditions d'édition avaient